

Peter NAHON*

(Peter.Nahon@enc-sorbonne.fr)

**Louis-Pascal Sétier,
le dernier imprimeur humaniste ?
Un hébréophile parisien (1793-1835)**

RÉSUMÉ. – L’effervescence hébraïsante qui accompagna, sous le Premier Empire et la Restauration, le premier essor intellectuel des Français israélites fut en partie due à un homme. Louis-Pascal Sétier, imprimeur-libraire, se mit dès 1807 au service d’une religion dont il n’était pas, en imprimant tous les textes de quelque importance, français et surtout hébreux. Fut-ce par le seul goût de l’érudition, qu’il cultivait passionnément, ou en vertu d’intérêts personnels ? Quoi qu’il en soit, il demeure que Sétier, plus qu’imprimeur et presque orientaliste, mérite d’être tiré de l’oubli, tant son rôle fut grand. Cette note biographique est assortie d’une bibliographie commentée de ses productions hébraïques et à caractère israélite.

ABSTRACT. – The flourishing of Hebrew learning that followed, during the First Empire and the Bourbon Restoration, the first intellectual development of French Judaism, was partly owed to one man. Louis-Pascal Sétier, printer and bookseller, began serving from 1807 a religion he was not part of, by printing every significant text of it, in French, and, most remarkably, in Hebrew. Was this the result of a mere dilection for philological scholarship, that he practiced diligently, or of private interests? Nevertheless, Sétier, who was more than a printer and almost an orientalist, deserves to be rescued from oblivion. This biographical notice is followed by a commented bibliography of his printed works in Hebrew and of Jewish interest.

Quiconque s’intéresse à l’histoire des Français israélites dans les décennies qui suivirent la Révolution a pu être frappé de la récurrence d’un nom discret mais omniprésent. L’imprimeur-libraire Sétier paraît avoir été à l’origine de presque tous les artefacts imprimés à Paris et participant de l’effervescence hébraïsante qui caractérise les premiers temps du judaïsme consistorial français. Le premier livre de prières juives imprimé à Paris, c’est lui. La première Bible hébraïque à usage liturgique, encore lui. La première grammaire hébraïque dédiée aux écoles israélites, toujours lui ; et, de surcroît, de cette dernière, il ne fait pas seulement œuvre de typographe, mais d’auteur !

* École nationale des chartes - Université de Paris-Sorbonne.



Fig. 1

Marque d'imprimeur aux initiales L P S

(tirée de la page de titre du rituel de 1826). [Coll. particulière]

Qui fut donc cet hébraïsant oublié, qui lui-même s'était qualifié, sur certaines de ses productions, *d'Imprimeur des Langues Orientales* ? Plus qu'ailleurs, c'est ici l'œuvre qui fait l'homme, notoirement absent des répertoires et dictionnaires biographiques, qui, lorsqu'ils le citent, se contentent d'esquisser sa bibliographie¹. Son père, Jean-Pascal Sétier² a été imprimeur avant lui ; et c'est sous son nom que l'on apprend, dans l'Enquête des inspecteurs de la librairie de décembre 1810, que « Sétier père a voulu que son fils le remplace »³. Ce dernier, qui obtint son brevet d'imprimeur le 1^{er} avril de l'année d'après, et son brevet de libraire le 1^{er} octobre 1812, était alors âgé de dix-sept ans⁴, et les inspecteurs déjà remarquaient ses dispositions précoces : « [il] connoît parfaitement l'hébreu, les langues orientales : il promet beaucoup, et cette connoissance est unique dans l'imprimerie ».

De cette *connoissance* dont les motivations premières intriguent, il sait incontestablement tirer parti. Les services de l'imprimeur Sétier se sont fait apprécier de la jeune communauté israélite pari-

¹ La plus fournie de toutes les notices s'y référant se trouve dans Louis Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne : ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Sel - Soz, Volume 39*, Paris, Desplaces, 1864, p. 175.

² Ou *Septier*, graphie que n'utilise plus son fils. Il n'avait apparemment pas de marque d'imprimeur, contrairement à son fils qui en fait figurer une à ses initiales dès 1813 [Fig. 1].

³ Odile KRAKOVITCH, *Imprimeurs parisiens sous Napoléon 1^{er}. Édition critique de l'enquête de décembre 1810. Censure, répression et réorganisation du livre sous le Premier Empire*, Paris, Commission des travaux historiques, 2008.

⁴ Il est né le 24 février 1793, d'après Paul DELALAIN, *L'Imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813. Renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une introduction*, Paris, Librairie Delalain frères, 1899, p. 191.

sienne dès 1807, par la réédition élégante du livre de prières juives du rite portugais traduit par Mardochée Venture et dont la première édition de Nice, de 1772, était depuis longtemps introuvable. Ayant fait à l'occasion de ce travail l'acquisition d'un jeu de caractères hébraïques, puisque l'incipit de chaque prière est imprimé en hébreu (soit de deux à six mots par page), Sétier poursuit dans cette inspiration en donnant une édition miniature, particulièrement élégante, du rituel tout en hébreu, ici encore d'après le rite portugais⁵. Après ce chef-d'œuvre typographique, il est régulièrement sollicité par la première instance productrice d'imprimés hébraïques, à savoir le tout jeune Consistoire central des Israélites, assemblée représentative de la minorité religieuse et fondée par Napoléon en 1808.

À partir de quand Sétier devint-il *Imprimeur du Consistoire central* ? En 1806, les *Odes hébraïques pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de s.m. l'empereur des François*, par J. Mayer et A. Cologna; tr. par M. Berr, avec un avertissement du traducteur, premier imprimé qui émane directement du groupe qui formera plus tard le noyau fondateur du Consistoire, sortent des presses de l'Imprimerie nationale ; les caractères hébreux sont proches de ceux employés par les prolifiques imprimeries hébraïques d'Amsterdam. L'imprimeur Ballard, sis rue J.-J. Rousseau, n^o. 8, a été, pendant une courte période, de 1807 à 1809 apparemment, *l'imprimeur du Consistoire central des Israélites*, ainsi qu'il signe sur le *Discours prononcé dans le temple de la rue Ste-Avoye, le dimanche 25 décembre 1808, lors de la célébration de la fête de la reddition de la ville de Madrid*, par M. S. Sègre..., imprimé en 1808. Son dernier imprimé à caractère israélite paraît être le *Discours prononcé par M. Abraham de Cologna, Grand-Rabbin de Paris, dans le temple de la rue Sainte-Avoye à l'occasion de la cérémonie célébrée en actions de grâce le 13 mai 1809 à l'occasion des victoires remportées par l'armée française aux champs de Tann, Eckmühl, Ratisbonne...*, sans date mais probablement de peu postérieure à la date mentionnée en titre. Or, on constate en 1809 également que Sétier change d'adresse pour se rapprocher physiquement des instances juives, c'est-à-dire peut-être de ses nouveaux commanditaires : sis au 24, rue de la Harpe (*au ci-devant collègue d'Harcourt*) en 1807 et 1808, il déménage au 7, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, aujourd'hui rue Suger... dans

⁵ Ce n'est donc pas le premier livre de prières juives imprimé en France comme on l'a écrit parfois dans des catalogues de vente : en effet, le rituel comtadin avait déjà fait l'objet d'une édition à Avignon en 1767, et on connaît également des livres du rite tudesque (*askenase*) imprimés à Metz tout au long du même siècle.

le voisinage immédiat du temple israélite de rite portugais établi dans cette rue⁶ ; de façon significative, il y reste jusqu'à ce que, sans doute à l'étroit, il s'installe non loin, aux 21 et 23, cloître Saint-Benoît où il est déjà en 1814, puis qu'il passe rive droite, dès 1824, au 7, cour des Fontaines, aujourd'hui place de Valois⁷.

C'est donc au courant de l'année 1809 que l'on doit situer le choix fait par le Consistoire de recourir exclusivement aux services de Sétier. Combien de temps cette association dura-t-elle ? En 1826, la *Lettre d'adieux aux Israélites français*, par M. le Chevalier de Cologne, Grand-Rabbin, Président du Consistoire central des Israélites de France, Démissionnaire, affiche être sortie des presses de Dondey-Dupré, Imprimeur du Consistoire central des Israélites de France, rue St.-Louis, n° 46, au Marais.

Y a-t-il une corrélation entre l'activité d'imprimeur hébraïsant de Sétier et celle du Grand rabbin Abraham de Cologne⁸ ? Plusieurs détails le laissent croire.

Au premier coup d'œil, l'hébraïsant reconnaît une production de Sétier de tout autre imprimé hébreu de l'époque. Les fontes employées par Sétier se distinguent de tout ce qui se peut voir ailleurs par leur coupe très fine, élégamment contrastée et particulièrement carrée [Fig. 2 et 3], qui rappelle vaguement certains caractères parisiens du xvi^e siècle⁹. En France, aucun de ses contemporains à qui il arrive d'imprimer de l'hébreu n'emploie de semblables types : voici à titre d'exemple les caractères lourds, sans grâce, apparaissant dans les *Remarques philologiques sur le Psaume CX (109. de la Vulgate)*, Paris, J. M. Eberhart, 1821, 16 p. [Fig. 4]

מִלְךְ מַפְסֵר נְגִיד נְשִׂיא פְּחָה קָצִין רְזוּן שׁוֹר גְּבוּר

⁶ Au 3, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, et non rue Saint André-des-Arts comme on l'a parfois écrit (par ex. dans Christine PIETTE, *Les Juifs de Paris (1808-1840): la marche vers l'assimilation*, Laval, Presses universitaires de Laval, 1983, p. 34). Voir Roger BERG, *Histoire des Juifs à Paris*, Paris, éd. du Cerf, 1997, p. 124. Rue Saint-André-des-Arts se trouvait le libraire Lévy [Fig. 4] qui diffusait une partie de la production de Sétier.

⁷ C'est également à cette époque que toute l'activité juive de Paris semble se déplacer vers la rive droite, notamment autour de la nouvelle synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth dont Sétier a justement imprimé les discours d'inauguration en 1821 et 1822.

⁸ Sur ce rabbin italien qui fut incontestablement le plus grand nom du judaïsme français sous l'Empire et la Restauration, on consultera à profit la notice qui lui est consacrée dans Asher SALAH, *La République des Lettres. Rabbins, écrivains et médecins juifs en Italie au xviii^e siècle*, Leyde, Brill, 2007, p. 190-193.

⁹ En particulier de Picard. Voir Hendrik D. L. VERVLiet, *French Renaissance Printing Types : A Conspectus*, Newcastle, The Bibliographical Society, 2010, p. 390 (n^{os} 369 et 370). Je dois cette remarque à Madame Lyse Schwarzfuchs, que je remercie.

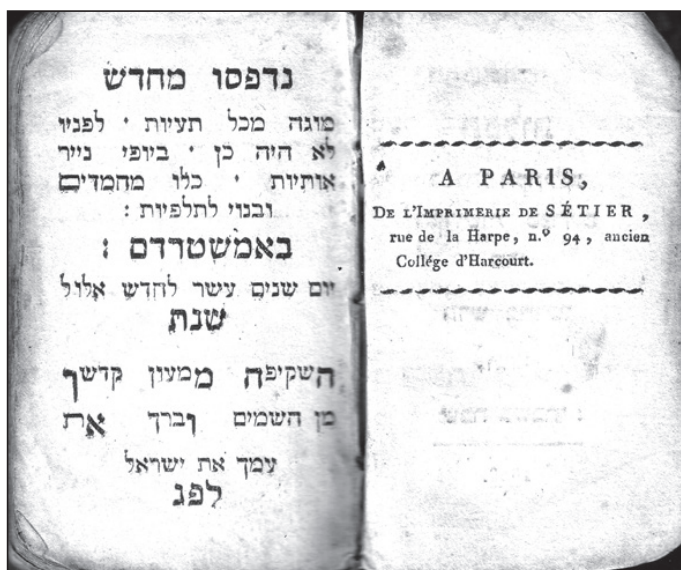


Fig. 2

Seconde page de titre du rituel de 1808, souvent manquante.
[Coll. particulière]

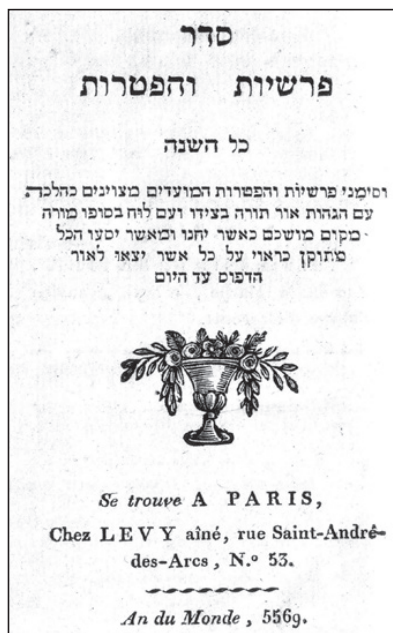


Fig. 3

Page de titre commune aux six tomes de la Bible de 1809.
[Coll. particulière]

Le seul imprimé que nous ayons vu avoir des caractères semblables à ceux de Sétier est une plaquette italienne in-folio sur la prière, intitulée *רערעה תלפת לואתשא הלפשא* et signée « *in Verona, 1821 – Dalla Società Tipografica Editrice* »¹⁰ [Fig. 5]. Les caractères hébraïques italiens ont dû connaître une certaine fortune dans le Paris du début du XIX^e siècle, à en croire Teissier qui rapporte, évoquant l'imprimeur Hadamard qui commença à Metz son activité d'imprimeur hébraïque en 1813, qu'« il tira de Francfort-sur-le-Main ses caractères. Dès lors on fondait à Paris des caractères hébreux, mais d'une coupe dite à l'italienne, à laquelle les yeux de notre peuple israélite n'étaient pas faits ; il fallut que le nouvel imprimeur se soumît aux habitudes des Juifs du rit *ashkenaz*, dit allemand » (nous soulignons)¹¹. Il paraît clair que Sétier est bien le précurseur parisien qui a eu recours à des matrices d'origine italienne ; on peut supposer qu'il les a obtenues grâce au chevalier de Cologne : entre Vérone, d'où viennent ces caractères similaires, et Mantoue, ville d'origine de Cologne, il n'y a pas loin. Enfin, en matière de science hébraïque, Sétier manifeste un tropisme italien incontestable, qui se ressent notamment dans sa *Grammaire* de 1814 où la prononciation de l'hébreu est figurée d'après les normes italiennes¹² ; dans la Bible de 1809, les péripeties prophétiques étaient déjà indiquées selon le rite italien¹³... il est peu hasardeux d'attribuer cette inclination à l'ascendant du Grand rabbin qu'il a justement remercié dans la préface de cette même grammaire¹⁴.

¹⁰ Brochure formant partie d'un recueil factice conservé à la Bibliothèque Universitaire de Leeds sous la cote MsRoth724.

¹¹ Guillaume Ferdinand TEISSIER, *Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz, et sur les imprimeurs de cette ville*, Metz, Ch. Dosquet et Paris, Tilliard, 1828, p. 221.

¹² Les traits les plus caractéristiques en sont la description de la réalisation du *thav* doux par la glose « entre le D et le T », p. 22, et celle du son nasal du *'ayin*, p. 28. On trouvera un examen détaillé desdits traits dans Antonio LOPRIENO, « Observations on the traditional pronunciation of Hebrew among Italian Jews », dans *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau on the occasion of his eighty-fifth birthday*, ed. A. Kaye, t. II, Wiesbaden, Harrassowitz, 1991, p. 931-948.

¹³ Mais il convient de rappeler que l'Italie est alors partie de l'Empire ; il était donc naturel d'inclure les prescriptions rituelles d'un lectorat naturellement pris en considération.

¹⁴ « Je ne puis assez remercier Monsieur le Chevalier de Cologne des bontés qu'il a bien voulu avoir pour moi ; les occasions que j'ai eues de le fréquenter m'ont mis à même de profiter de ses lumières dans cet important travail », L.-P. SÉTIER, *Grammaire...*, p. viii.

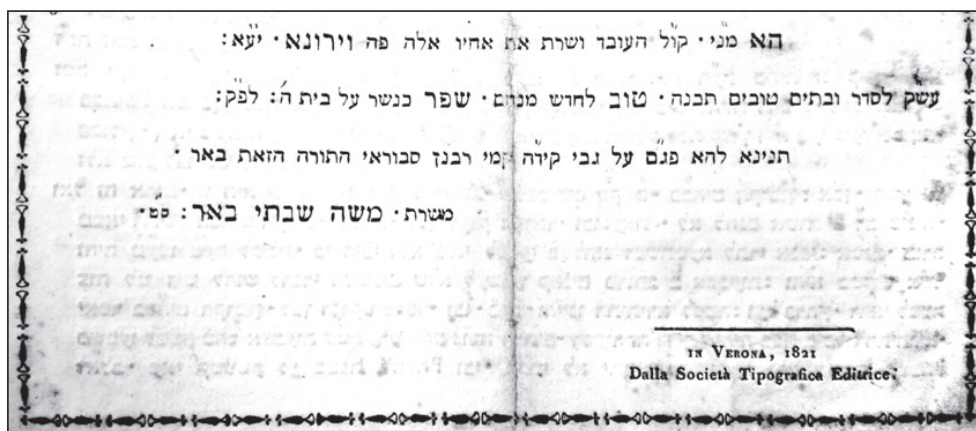


Fig. 5

Exemple de caractères italiens semblables à ceux de Sétier.

[Bibliothèque universitaire de Leeds]

Les raisons qui motivèrent Sétier à s'intéresser aux « langues orientales » et à rendre service à l'administration naissante du culte israélite se ramènent peut-être, en définitive, à une simple affaire de sympathie avec Cologne qui en était la figure la plus marquante, tant politiquement que religieusement ; d'autres amitiés particulières s'y sont certainement ajoutées, qu'il serait vain de vouloir retrouver, hormis dans la liste des auteurs qu'il édite. On pourrait trouver à Sétier des parallèles parmi des non-israélites se mettant au service du culte mosaïque, en la personne d'Alphonse de Villiers par exemple, organiste des temples israélites de Paris au milieu du XIX^e siècle, qui, sans aller jusqu'à la conversion au judaïsme comme un Aimé Pallière, manifesta son attachement au vieux culte en notant et publiant, pour la première fois aussi, les chants liturgiques du rite portugais. Homme né avec la République et ses idées neuves, franc-maçon de surcroît¹⁵, Sétier enfin visait peut-être, en rendant service aux Israélites, à appliquer les principes d'égalité et de fraternité prônés par la Révolution.

L'orientation doctrinale de sa production reflète en tous cas un esprit porté à la défense des causes nouvelles. Pour ce qui est de ses

¹⁵ D'après André COMBES, *Histoire de la franc-maçonnerie au XIX^e siècle*, t. 1, Paris-Monaco, éd. du Rocher, 1998, p. 161-164, Sétier fut secrétaire de la loge parisienne de la *Triple-Harmonie*, au Grand Orient. Il fut également, en 1830, membre fondateur et premier Vénérable de la Loge des Trois Jours ainsi que membre du Suprême-Conseil, institution régissant les Hauts Grades de la maçonnerie française. On consultera à ce propos Pierre CHEVALLIER, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française : La Maçonnerie, missionnaire du libéralisme (1800-1877)*, Paris, Fayard, 1974.

imprimés à caractère juif, il imprima tous les pamphlets issus de la frange libérale et réformiste du judaïsme, qui peinait à faire entendre sa voix sous la Restauration, période où ouvrit le séminaire rabbinique, bastion de l'érudition traditionnelle et du talmudisme conservateur. Sétier, au contraire, travaillait essentiellement pour le compte d'Israélites du rite portugais (Cologna, Lévi-Alvarès, Gomès, etc.), réputés plus libéraux dans leur approche des dogmes, et de deux Israélites « tudesques » éclairés, qui tous deux se sont heurtés à l'opinion rigoriste dominante : David Drach et Michel Berr. Drach, premier rabbin bachelier, se distinguant tant par son érudition hébraïque que classique, était un des esprits les plus brillants, mais aussi des plus libéraux du judaïsme français. Pour des raisons sans doute liées à l'inadéquation entre l'idéologie du Consistoire et ses souhaits réformistes, il abjure et devient chrétien le 29 mars 1823¹⁶. À partir de cette date, de manière tout à fait significative, il n'a plus recours à Sétier pour ses œuvres postérieures, essentiellement consacrées à une apologétique insistant sur l'*harmonie* entre judaïsme et christianisme. Michel Berr de Turique, né à Nancy en 1780, était, comme il l'indique lui-même sur la page de titre de son *Éloge de M. Abraham Furtado*, « Professeur de Littérature allemande à l'Athénée royal de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de Nancy, correspondant de beaucoup d'autres Académies nationales et étrangères, l'un des Notables Israélites de la Circonscription consistoriale de Nancy, ex-Député de la Seine à l'Assemblée générale des Israélites convoquée en 1807 et Secrétaire du grand Sanhédrin etc. ». Sans aller comme Drach jusqu'à l'apostasie, ses idées lui valurent d'être la victime de force pamphlets de la part de la communauté parisienne, pour avoir poussé, pour reprendre une formule connue, le libéralisme jusqu'à l'orthodoxie...

Au-delà même des questions juives, Sétier s'est fait l'instrument des querelles politiques de son temps, en se spécialisant dans le pamphlet : d'abord très bonapartiste, il s'est mis au service des légitimistes dès le début de 1814. A-t-il eu quelque influence dans le choix de réimprimer et d'adapter, dans le rituel de 1826, l'ancienne prière pour l'Empereur, devenue « pour le Roi et pour la

¹⁶ Sur Drach, en particulier pour d'autres détails de son existence, voir Philippe LANDAU, « David, Paul Drach, à la recherche d'une harmonie religieuse », *Histoire, Economie & Société* 33, 2014, p. 43-57.

famille Royale » ? Il suivra néanmoins jusqu'en 1835 les retournements idéologiques de ses contemporains, pour condamner plus souvent que pour louer les régimes en place, dès qu'ils deviennent *tyranniques*¹⁷. Publiciste lui-même autant qu'imprimeur et libraire, il écrivit abondamment, en faveur de la liberté de la presse, quantité de libelles portant trace d'opinions fort libérales¹⁸.

Il n'est donc pas étonnant qu'un tel avocat de la presse ait eu l'idée, pour la première fois apparemment, de créer un organe de presse à caractère délibérément israélite, qui aurait été le premier précurseur des revues savantes en études juives du XIX^e siècle. Cette revue, qui devait s'appeler *Annales historiques et littéraires du Peuple Juif*, a été annoncée dans un feuillet imprimé par Sétier en 1813 ; mais, ayant tardé à en faire paraître la première livraison, sans doute en raison de la situation incertaine des dernières années de l'Empire, il se fit devancer par une entreprise éditoriale concurrente, dont l'organe s'appela *l'Israélite français*. Sétier n'en resta pas là : en 1818, il imprima, sous un anonymat bien aisé à percer, une riposte écrite par Michel Berr, sorte de réquisitoire savant dans l'écriture duquel Sétier semble avoir aussi joué un rôle. Il demeure que deux des pages de cet opuscule sont consacrées à un panégyrique en règle de Sétier lui-même, qui éclaire « nettement » sa place déjà bien affirmée dans le milieu israélite parisien du temps, tant comme artisan que comme savant :

« J'ai beaucoup regretté aussi qu'on n'ait pas confié l'impression de *l'Israélite français* à M. Sétier, imprimeur des langues orientales et du Consistoire central des Israélites, dont la typographie hébraïque se distingue par sa précision ; il aurait pu être de la plus grande utilité dans un ouvrage qui doit renfermer quelquefois des textes hébreux. M. Sétier a fait, pour publier des livres utiles aux Israélites français, des sacrifices considérables et généreux ; on lui doit une nouvelle Grammaire hébraïque digne d'éloges et d'estime, et dans laquelle il a simplifié quelques unes des méthodes de Ladvocat et autres dont j'ai parlé en 1815 dans le *Mercurie étranger*, et dont j'espère que les rédacteurs de *l'Israélite français* ne tarderont pas plus longtemps à rendre un compte

¹⁷ On trouvera dans Alfred GERMOND DE LAVIGNE, *Les Pamphlets de la fin de l'Empire, des Cent-Jours et de la Restauration. Catalogue raisonné d'une collection de discours, mémoires, documents politiques, procès, biographies, histoires secrètes, pièces de vers, comédies, chansons etc. publiés en 1814, 1815, 1816, 1817...*, Paris, E. Dentu, 1879, *passim*, nombre de références de ces pamphlets imprimés par Sétier.

¹⁸ La bibliographie de ses principaux travaux signés se trouve dans Joseph M. QUÉRARD, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants*, vol. IX, Paris, Didot, 1838, p. 98-99.

qui se trouve essentiellement dans les attributions de l'ouvrage. On doit encore à M. Sétier de nouvelles éditions hébraïques de la Bible, des Prières juives et de la traduction française qu'en a faite Mardochée Venture. Il a imprimé aussi les textes hébreux et français des décisions du grand Sanhédrin convoqué en 1807. Il y a plusieurs années déjà qu'il avait conçu le projet d'un ouvrage parfaitement semblable à celui dont il s'agit ; il en avait publié le prospectus et attendait pour l'exécuter un temps plus favorable. Orientaliste estimé, il promet de se ranger honorablement parmi ceux qui marcheront un jour sur les traces des illustres orientalistes qui font actuellement la gloire de la France et de l'Europe littéraire, MM. Silvestre de Sacy, Langlès, Caussin, Rémusat, Chezy, Lanjuinais, Jourdain, Marcel, Audran, St.-Martin, et autres. M. Sétier est sincèrement dévoué à la cause des Israélites ; lui confier l'exécution de cet ouvrage eût été à la fois juste et utile, et confirme aux désirs de la plus grande partie de mes co-religionnaires »¹⁹.

Après le départ d'Abraham de Cologne pour Trieste en 1826, Sétier semble cesser son activité d'imprimeur hébraïque. Actif encore jusqu'à sa mort prématurée en 1835, il n'imprime plus qu'un pamphlet de Michel Berr à l'occasion d'une controverse mineure en 1832 ; le reste de sa production, toujours abondante à en croire la *Bibliographie de la France*, est désormais bien plus largement consacrée aux activités des loges maçonniques dont il n'est pas seulement l'un des principaux imprimeurs, mais aussi un membre actif²⁰ ; contentons-nous de relever un périodique hebdomadaire, *L'Abeille Maçonnique*, qu'il imprime du 1^{er} juin 1829 au 5 mars 1832. Quant au livre hébraïque, c'est un marché en plein essor qui se diversifie ; les institutions juives se dotent de maisons d'édition : d'abord le Bureau des Archives Israélites, puis la Librairie Israélite (maison Durlacher)...

Mais l'on ne cesse pas pour autant d'employer les livres de prières produits par Sétier : au contraire, nous avons pu apprécier, dans différentes bibliothèques publiques et privées, la présence

¹⁹ Michel Bxxx [BERR], *Lettre sur les premières livraisons de l'Israélite français, adressée à M. Villenave, rédacteur en chef des Annales politiques, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires*, Paris, Sétier, 1818, p. 18-19.

²⁰ C'est à Sétier que l'on doit d'avoir imprimé, entre autres textes fondateurs de la Franc-Maçonnerie française, la seconde édition (de 1830) du *Manuel maçonnique, ou Tuileur des divers rites de Maçonnerie pratiqués en France* de Vuillaume. Cet ouvrage, qui connut de nombreuses rééditions jusqu'à aujourd'hui, était « précédé d'un abrégé des règles de la prononciation de la langue hébraïque, pour aider à la lecture des paroles et des mots tirés de cette langue, et suivi du calendrier lunaire, selon le style hébraïque, à l'usage des institutions maçonniques ». Il est tentant de voir la main de Sétier derrière cette singulière montre d'érudition hébraïsante.

abondante d'ex-libris manuscrits sur de tels livres, sans solution de continuité jusqu'au milieu du xx^e siècle. La bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle détient un exemplaire de la Bible de 1809 annotée vers 1920 par un Judah Dray, de Lisbonne. Un exemplaire du rituel de 1826, annoté en français, en toute vraisemblance par un Bordelais, est mentionné dans un article récent²¹. Les bibliothèques particulières d'Israélites bordelais et bayonnais renferment systématiquement le rituel de 1808 ou celui de 1826, généralement mutilés par un usage répété²², si bien que, en l'absence des pages de titre, seuls la typographie si distinctive permet de reconnaître la singulière origine de ces livres, qui mériteraient sans doute une meilleure place dans la mémoire bibliophilique actuelle. À l'heure où les cloisonnements *communautaires* ont envahi plus que jamais le domaine de l'édition, n'y aurait-il pas d'exemple à tirer du succès de cette singulière collaboration, inspirée, sous l'égide de la Science, par les idéaux de la République ?

* *
*

²¹ Moshé BAR-ASHER, «נוספות למרכיב העברי בלשונות הדיבור של יהודי דרום-מערב צרפת» [Remarques sur la composante hébraïque dans les langues parlées des israélites du sud-ouest de la France], *Peamim* 74, 1997, p. 71.

²² En cette matière, la palme revient peut-être à un exemplaire du rituel de 1826 de notre collection personnelle, abondamment annoté par les nombreux garçons bordelais ayant exécuté leur *bar-mizva* en menant l'office sur cet ouvrage, qui avait appartenu à un ministre-officiant au xix^e siècle, Isaac Gaston Salzédo, alors en charge d'enseigner la prière aux enfants !

*Bibliographie des imprimés hébreux ou à caractère israélite sortis des presses de Louis-Pascal Sétier*²³.

1807 VENTURE Mardochée, *Prières journalières à l'usage des Juifs portugais ou espagnols. Ce volume contient les Prières de tous les Jours Ouvriers, des Samedis, des Ros-Hodes, de Hanouca, de Pourim, avec leurs Paraschiot, du Jeûne particulier et autres Prières, traduites de l'hébreu, auxquelles on a ajouté des notes élémentaires, pour en faciliter l'intelligence (Tome premier), in-8°, 570 p.*

Ce livre et les quatre suivants, qui semblent être le premier opus de Sétier exécuté à l'intention d'un lectorat israélite, sont une réédition presque à l'identique, à quelques modernisations orthographiques près, des quatre volumes de la première édition de la traduction de Venture, imprimée à Nice dans l'ordre suivant : 1. *Prières journalières...*, 1772, 570 p. 2. *Prières des jours de Ros-haschana et du Jour de Kippour...*, 1773, 752 p. 3. *Prières des festes de Pessah, de Sebouhot et de Souccot...*, 1774, 676 p. 4. *Prières des jours des jeûnes...*, 1783, 532 p. Ces éditions, de même que la Bible de 1809, mentionnent sur la page de titre le libraire Lévy, l'imprimeur n'étant mentionné qu'en dernière page. Il est possible que Sétier, sollicité comme ouvrier par Lévy, se soit ensuite affranchi de cet intermédiaire. [Fig. 6]



De l'Imprimerie de SÉTIER, rue de la Harpe,
au ci-devant Collège d'Harcourt, n°. 94.

Fig. 6

²³ Nous avons délibérément adopté ce compromis dans la présentation, permettant de traiter de manière égale toutes les entrées, y compris celles de livres que nous n'avons pu consulter directement (marqués d'un astérisque) et qui sont donc incomplètes, tout en faisant ressortir la chronologie et, surtout, les responsabilités ; de la sorte, le groupe d'auteurs –assez restreint– édité par Sétier, apparaîtra mieux au lecteur. C'est pourquoi nous avons également inclus les œuvres à thème non israélite d'auteurs israélites imprimés par Sétier.

Nous fondons nos descriptions sur les exemplaires consultés à la BnF, à la bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle (Paris), à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à la bibliothèque de l'Institut de France, ainsi que dans les collections de MM. Abraham (Biarritz), Léon (Hossegor), du Grand rabbin Maman (Bordeaux), et de l'auteur de ces lignes. Une grande partie des livres dont nous n'avons vu d'exemplaire physique sont numérisés sur *Google Books* ; pour ceux qui n'y sont pas, les informations sont tirées de *La France Littéraire* de Quérard, déjà cité.

1807 VENTURE Mardochée, *Prières des jours de Ros-Haschana et du jour de Kippour à l'usage des Juifs portugais ou espagnols, traduites de l'hébreu, auxquelles on a ajouté des notes élémentaires, pour en faciliter l'intelligence (Tome second)*, in-8°, 752 p.

1807 VENTURE Mardochée, *Prières des fêtes de Pessah, de Sebouhot et de Souccot à l'usage des Juifs portugais ou espagnols, traduites de l'hébreu, auxquelles on a ajouté des notes élémentaires, pour en faciliter l'intelligence (Tome troisième)*, in-8°, 620 p.

1807 VENTURE Mardochée, *Prières des jours des jeûnes de Gedalya, de Tebeth, d'Esther, de Tamous et d'Ab à l'usage des Juifs portugais ou espagnols, traduites de l'hébreu, auxquelles on a ajouté des notes élémentaires, pour en faciliter l'intelligence (Tome quatrième)*, in-8°, 532 p.

1807 VENTURE Mardochée, *Cantique des Cantiques, avec la paraphrase chaldaïque et Traité d'Aboth, ou des Pères de la doctrine, qui contient plusieurs sentences Rabbiniques ; précédé de la Haggada, Avec toutes ses Cérémonies (Tome cinquième)*, in-8°, 192 p.

Toujours relié avec le précédent.

1808 [Rituel de prières selon le rite des saintes communautés hispano-portugaises], in-32°.

סדר תפלות כמנהג הקהילות הקדושות ספרדים מדי חדש בחדשו ומדי שבת בשבתו

Il s'agit du premier livre de prières en hébreu imprimé à Paris, et du premier livre du rite portugais imprimé en France. Il reprend le texte des éditions d'Amsterdam. Fort rare, il ne semble être parvenu à nous qu'en mauvais état ; sur cinq exemplaires que nous avons consultés, quatre ont des lacunes.

La seconde page [Fig. 3] porte le texte suivant :

נדפסו מחדש מוגה מכל תעיות, לפניו לא היה כנ, ביופי נייר אותיות, כלו מחמדים ובנוי לתל-
פיות באמשתרדם : יום שנים עשר לחדש אלול שנת חשקיפה ממעון קדשך מן השמים וברך
את עמך את ישראל לפג

(Réimprimé nouvellement et expurgé de toutes erreurs, présentes auparavant, dans l'excellence du papier et des caractères, tous remarquables et ordonnés d'après les modèles d'Amsterdam. Le 12 de la lune d'Eloul de l'année 5568 [3 septembre 1808]).

1809 (5569) VALABRÈGUE Isaac de (éd.), [Pentateuque hébreu à usage liturgique], in-12°, 6 t. (généralement reliés en deux volumes) dont les cinq livres de Moïse et les sections prophétiques (*Haphtaroth*).

Les six tomes ont chacun la même page de titre, qui porte le texte suivant :

חמשה חומשי תורה כאשר ניתנה למשה מפי הגבורה : תקון סופרים עם הגהות אור תורה

נכון הוא להגות בו ולהעתיק ממנו ספר תורת יי : עליו אין להוסיף וממנו אין לגרוע : והמ־
בדיל בין קודש לחול עומד עליו בגליון לעמוד בפרץ על השגיאות : הוגה בעיון רב ונמרץ
בשבע חקירות ושבע דרישות על פי חכמת הדקדוק הן באותיות ונקודות וטעמים הן בדגש
ורפי על יד המשכיל והנבון יצחק דואלאבריגוה סופר מהיר בספר תורת האלהים מגיה נאמן
ובקי בטוב ההגה :

[*Les Cinq livres de la Loi tels qu'ils ont été donnés à Moïse par le Tout-Puissant ; Modèle pour les scribes avec les gloses de la Loi, apte à servir d'exemple et être recopié en un rouleau de la Loi, sans n'avoir à y rien ajouter ni retrancher ; corrigé avec le plus grand soin, relu et examiné sept fois à la lumière de l'érudition grammaticale, tant pour ce qui est des lettres, des points et des accents, que pour les diacritiques de tous ordres, par le docte et sage Isaac de Valabrègue, scribe distingué ès rouleaux de la Loi Divine, dont l'autorité est digne de foi.*]

Une page de titre générale aux six tomes mentionnant le libraire Lévy où se pouvait trouver l'ouvrage, est, dans certains rares exemplaires, insérée après la page de titre du premier tome (*Genèse*) [Fig. 4].

Isaac de Valabrègue fut-il un parent d'Israël-Bernard de Valabrègue, premier interprète du Roi pour les langues orientales²⁴ ? Toute en hébreu, y compris les annotations à l'exception d'une page en français qui donne le décompte des lettres de chaque livre de la Loi, cette Bible précise toutes les péripécies, sections et portions des rites portugais (*séphardin*), tudesque (*askenase*) et italien, correspondant aux usages liturgiques des Israélites de toutes les parties de l'Empire napoléonien.

[1809] s. d. CONSISTOIRE CENTRAL DES ISRAÉLITES, *Extrait des registres des délibérations, séance du 30 août 1809, in-fol. plano.**

Ce règlement au sujet de la prière pour l'Empereur, dite dans l'office du samedi matin et prescrite dans l'art. 21-5 du décret impérial du 17 mars 1808, était sans doute destiné à être placardé dans les temples. Il a été reproduit en fac-similé²⁵. La prière en question s'y trouve imprimée en français et en hébreu.

1812 *Décisions doctrinales du grand Sanhédrin qui s'est tenu à Paris, au mois d'adar premier, l'an de la création 5567 (février 1807), sous les aus-*

²⁴ Sur cette importante figure du judaïsme parisien au XVIII^e siècle, voir Ronald SCHECHTER, « A Jewish Agent in Eighteenth-Century Paris: Israël Bernard de Valabrègue », *Historical Reflections / Réflexions Historiques* 32-1, 2006, p. 39-63.

²⁵ Dans René GUTMAN, *Le Document fondateur du Judaïsme français: Les décisions doctrinales du Grand Sanhédrin, 1806-1807 : suivies d'autres textes s'y rapportant*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2000, p. 119.

pices de Napoléon-le-Grand, avec la traduction littérale du texte français en hébreu, in-4°, 72 p.

תקנות אשר יסדו אנשי שם סנהדרין בהתאסף ראשי אלפי ישראל בעיר ואם פאריש בהדש אדר ראשון שנת תקס"ז תחת צל כנפי הגדול נאפוליאון האדיר יר"ה:

L'imprimeur n'est nommé que par l'expression בית דפוס לשון הקדש (maison d'imprimerie de la langue sainte). Ce livre reprend un contenu de décisions doctrinales dont la version française avait déjà été imprimée dans *la Collection des procès-verbaux et décisions du grand Sanhédrin convoqué à Paris en février et mars 1807, publiée par M. Diogène Tama, Paris, l'éditeur, 1807*²⁶.

1813 *Annales historiques et littéraires du Peuple Juif*, annonce²⁷ d'un périodique qui ne parut jamais. Il se serait agi du premier journal confessionnel israélite de France²⁸. *

Cette tentative, outre ce que nous en avons dit *supra*, a été évoquée çà et là par des bibliographes²⁹.

1813 COLOGNA Abraham Vita de, *Discours prononcé par M. Abraham de Cologne, Chevalier de l'ordre royal de la Couronne de Fer, Grand-Rabbin et Président du Consistoire Central des Israélites de l'Empire, le 23 mai 1813, à l'occasion des actions de grâces rendues à l'Éternel, pour la grande victoire remportée par l'armée Française au camp de Lutzen, in-8°, 8 p.*

Ce discours en français contient huit citations bibliques d'une ligne, en hébreu non ponctué.

1814 BERR Michel, *Lettre à Monsieur le Comte Lanjuinais, Membre du Sénat, de l'Institut, Commandant de la Légion d'honneur, 52 p.*

1814 SÉTIER Louis-Pascal, *Grammaire hébraïque, ou méthode facile pour apprendre cette langue, in-8°, 255 p.*

²⁶ Sur ces textes et leurs destinées, voir R. GUTMAN, *Le Document...*, op. cit. [n. 25].

²⁷ « Un prospectus publié en novembre 1813 avait annoncé des *Annales historiques et littéraires du Peuple Juif*, et indiqué MM. Grégoire, Silvestre de Sacy et Cologne, comme devant être à la tête des rédacteurs. Mais ce projet n'a pas eu de suite, et ce journal a été remplacé par *l'Israélite français*, dont M. M. Dalmbert [sic] est l'éditeur, et auquel M. Silvestre de Sacy n'a aucune part. » Louis Gabriel MICHAUD, *Biographie des hommes vivants*, vol. 5, Paris, 1819, p. 385.

²⁸ Phyllis COHEN ALBERT, « Israelite and Jew : how did nineteenth-century French Jews understand assimilation? », dans *Assimilation and Community : The Jews in Nineteenth-Century Europe*, dir. Jonathan Frankel et Steven J. Zipperstein, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 94.

²⁹ Notamment Gérard NAHON, « *Minora scripta judaica*, autres revues juives d'érudition de langue française », dans *Les Revues scientifiques d'études juives : passé et avenir*, dir. S. Cl. Mimouni et J. Olszowy-Schlanger, Paris-Louvain-Dudley [MA], Peeters, 2006, p. 23 et 30.

Cette grammaire a été écrite par Sétier lui-même à l'intention des jeunes israélites de France ; elle est dédiée aux membres du consistoire. Dans sa préface, Sétier rend hommage au Grand-Rabbin Cologna, dont il a sollicité les conseils. Sa caractéristique première est de céder plus de place à l'enseignement des points-voyelles que les autres grammaires de l'hébreu : elle suit en cela la pédagogie juive traditionnelle, alors que les précédentes grammaires en français étaient toujours tributaires de la vieille science humaniste sclérosée. Elle aurait suscité une *Notice sur une nouvelle grammaire hébraïque*, par Michel Berr, sl., s.d, 8 p., apparaissant dans quelques bibliographies et dont aucun exemplaire n'a été localisé, qui serait une réimpression de la recension extrêmement élogieuse qu'a faite Michel Berr de la grammaire de Sétier pour le *Mercurie étranger*, t. 18, 1815, p. 362-367.

1816 LÉVI-ALVARÈS David, *Chanson composée et chantée par M. D. Lévy,...* à l'occasion de la Saint-Pierre, fête de M. Pierre, chef d'institution à Thiais, et de l'inauguration du buste du Roi, le 29 juin 1816, in-8°, 8 p.

Texte, comme tous ceux du même auteur imprimés chez Sétier, n'ayant d'israélite que celui-ci, le fameux pédagogue bordelais David Lévi-Alvarès (1794-1870), auteur d'hymnes en français dont certaines sont encore chantées aujourd'hui par les israélites du rite portugais.

1817 BERR Michel, *Éloge de M. Abraham Furtado, l'un des adjoints de la mairie de Bordeaux, et membre du Collège électoral de la Gironde, ex-Président de l'Assemblée Générale des Israélites de France, Membre et Rapporteur de la Commission préparatoire des travaux du grand Sanhédrin de France et d'Italie, convoqué en 1807, décédé à Bordeaux le 29 janvier 1817*, in-8°, 36 p.

1817 COLOGNA Abraham Vita de, *Réflexions adressées à M. le baron de S. de S... sur sa lettre à Mxxx les conseillers de S. M. le roi de Saxe, relativement à l'ouvrage intitulé : Des Juifs au XIX^e siècle*, in-8°, 25 p.

Le destinataire est le baron Antoine-Isaac Silvestre de Sacy ; l'ouvrage mentionné est BAIL Charles-Joseph, *Des Juifs au XIX^e siècle, ou Considérations sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la Notice biographique des Juifs anciens et modernes qui se sont illustrés dans les sciences et les arts*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1816. Il fit l'objet d'une seconde brochure de Cologna :

1817 COLOGNA Abraham Vita de, *Quelques observations sur la deuxième Edition de l'Ouvrage intitulé Des Juifs au XIX^e siècle de M. Bail*, in-8°, 16 p.

Ce pamphlet donna lieu à une réponse : *Réplique et Commentaire de M. Bail, ancien inspecteur aux revues, membre de la Légion d'Honneur, aux observations de M. de Cologna*, Paris, L.-E. Herhan, 1817, 16 p.

1818 Bxxx [BERR] Michel, *Lettre sur les premières livraisons de l'Israélite français, adressée à M. Villenave, rédacteur en chef des Annales politiques, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires*, in-8°, 32 p.

On y répondit par une brochure in-8, *Réponse à la lettre imprimée de M. Mich. Berr, adressée à M. Villenave, contre l'Israélite français*, Paris, Delaunay, 1818, qui suscita une réponse de Berr, en quatre pages :

1818 BERR Michel, *Sur une réponse à la brochure intitulée Lettre sur les premières livraisons de l'Israélite français (avril 1818)*, in-4°, 4 p.

La *France littéraire*³⁰ dit cette brochure imprimée par Sétier ; rien n'en apparaît sur la brochure elle-même, qui n'a aucune signature et s'achève sur ces mots : « N. B. Cette feuille, dont la publication a été retardée par des circonstances personnelles à l'auteur, ne sera pas mise en vente, et ne doit pas être annoncée dans les journaux ».

1818 *Lettre pastorale adressée par le Consistoire central des Israélites de France aux consistoires dans la circonscription desquels il se trouve un ou plusieurs des départements qui viennent d'être affranchis des dispositions du décret du 17 mars 1808*. (Signé : les membres du consistoire central, de Cologna, Emanuel Deutz, A. Schmoll, S.-M. Dalmbert, 29 avril 1818), in-4°, 20 p.

Le décret impérial du 17 mars 1808, fixant les cadres institutionnels du judaïsme de l'Empire français pour dix ans, ne fut pas reconduit par Louis XVIII. Les israélites, désormais soustraits au statut particulier et aux nombreuses contraintes imposées par l'Empereur, étaient donc livrés à leur propre organisation, d'où la sollicitude du Consistoire central désireux d'éviter les abus et éparpillements.

1819 BERR Michel, *Préface de l'ouvrage intitulé Abrégé de la Bible, et Choix de morceaux de piété et de morale à l'usage des israélites de France, par un israélite français*, in-12°, 46 p.*

La *France littéraire* ne dit connaître que la préface de cet *Abrégé* ; l'ouvrage lui-même a bien été imprimé (cf. *infra*).

1819 (5579) DRACH David (trad.), *Prières journalières à l'usage des Israélites français du rit dit allemand, traduites par M. D. Drach*, in-12°, 254 p.*

³⁰ T. 1, p. 298b, 1827.

Cette version française des prières, publiée sans le texte hébreu, était vouée initialement à former un parallèle pour le rite allemand de la traduction du rituel portugais de Mardochée Venture. Drach avait déjà donné, l'année précédente, chez Hadamard, à Metz, une version revue du rituel pascal (*Hagada*) du rite allemand ou tudesque, dit *askénase*. Des extraits de cette traduction ont été réédités par Drach lui-même dans sa *Lettre d'un Rabbín converti aux Israélites ses frères sur les motifs de sa conversion*, Paris, Beaucé-Rusand, 1825. C'est cette édition enfin que mentionne J. Anspach, dans la préface à son rituel bilingue paru en 1820 : « Je ne parlerai pas d'une nouvelle traduction qui a paru il y a quelques mois, j'ai la petite vanité de croire la mienne antérieure, ou du moins contemporaine à celle-là »³¹. Michel Berr la recommanda en ces termes : « M. D. Drach, jeune rabbin et gradué de l'Université royale, et qui joint à une instruction variée et solide d'excellentes qualités morales, et une modestie sincère, gendre du digne et respectable Emmanuel Deutz, grand rabbin du consistoire central, vient de publier, chez Sétier, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, n° 7, une traduction nouvelle en un seul volume, et néanmoins complète, de ces mêmes prières. Elles sont accompagnées de notes curieuses. Comme monument littéraire et religieux, cette traduction qui a amélioré en quelques passages le style un peu vieilli du pieux et savant Mardochée Venture, et rectifié quelques-unes de ses interprétations, ne peut manquer d'obtenir beaucoup de succès »³².

1820 BERR Michel, *Abrégé de la Bible, ou Choix de morceaux de piété et de morale à l'usage des israélites de France*, in-12°, 399 p.*

Annoncé par un prospectus en 1819, cet ouvrage a tardé à paraître, ce qui a fait dire à certains qu'il n'existait pas ; on en trouve pourtant trace, notamment chez Berr lui-même qui écrit deux ans plus tard : « L'approbation que M. Drach a donnée comme plusieurs autres docteurs de la loi de Moïse à l'ouvrage que j'ai publié sous le titre d'*Abrégé de la Bible* ou Choix de morceaux de piété et de morale à l'usage des israélites de France et la critique de ce même ouvrage, dépourvue d'importance et de justesse, comme je le prouverai ailleurs, à laquelle M. Cologna a pris part, ne m'empêchent pas de juger les ouvrages de l'un et de l'autre avec la même

³¹ J. ANSPACH, *Rituel des prières journalières à l'usage des Israélites*, Metz, Hadamard, 5580 [1820], p. ii.

³² Michel BERR, *Des quatre concordats de M. de Pradt ou observations sur un passage de cet ouvrage*, Paris, Plancher, 1819, p. 26.

impartialité »³³. N'ayant pas vu le livre, nous en devons les indications bibliographiques à Joseph M. QUÉRARD, *La Littérature Française contemporaine - XIX^e siècle*, t. 1, Paris, Daguin, 1842, p. 341.

1820 DRACH David, *Ode hébraïque sur la naissance de Mgr le duc de Bordeaux (avec une traduction française en regard), Présentée à S.M. Louis XVIII, par l'auteur, dans l'audience du 23 octobre 1820*, in-8°, 16 p.

שער נוסף: מזמור שיר על הולדת נתנאל דוכס בורדו

1820 LÉVI-ALVARÈS David, *Rounde adressade a les damès de Bourdèou, en l'haounou de la néchèse d'aou duc dé Bourdèou. - Ronde dédiée aux dames de Bordeaux, en l'honneur de la naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux. [Signé : Lévi, de Bordeaux. Chanté aux Tuileries, le 29 sept. 1820.]*, in-8°, 4 p.³⁴

Texte en gascon de Bordeaux, d'une inspiration beaucoup moins formelle et plus plaisante que le précédent.

1821 LÉVI-ALVARÈS David, *Institution de Mme Guerbois. Vers adressés et dédiés aux deux rosières nommées au concert du 26 décembre 1820*, in-8°, 8 p.

1821 BARUCH-WEIL Godecheaux, *Réflexions d'un jeune Israélite français, sur les deux brochures de M. Tsarphati*, in-8°, 28 p.*

Cet opuscule apparaît dans la *France Littéraire*³⁵ comme imprimé à compte d'auteur.

M. Tsarphati est Olry Terquem.

1821 DRACH David, *Ode hébraïque sur la consécration du temple élevé par le consistoire israélite de Paris, par le Rabbi [sic] D. Drach, Présentée à S. M. Louis XVIII, par l'Auteur, le 24 décembre 1821*, in-8°, 8 p.

Texte en hébreu et en français. L'ode est une sorte de centon du Psautier. Quant au temple, il s'agit de celui de la rue Notre-Dame-de-Nazareth.

1822 COLOGNA Abraham Vita de, *Ode hébraïque sur l'inauguration du nouveau temple israélite de Paris, célébrée le 12 Adar 5822 (5 mars 1822)*, in-8°, 88 p.

³³ Michel BERR, *De la littérature Hébraïque, et de la religion juive : extrait de la Revue encyclopédique, juillet 1822*, Paris, Busscher, 1822, p. 6

³⁴ À propos de cette ronde, ainsi que d'autres textes en gascon d'émanation juive, on se rapportera à Peter NAHON, *Gascon et français chez les Israélites d'Aquitaine. Documents et Inventaire lexical*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

³⁵ T. 3, p. 390a, 1829.

1822 COLOGNA Abraham Vita de, *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du nouveau temple israélite de Paris, célébrée le 12 Adar 5822 (5 mars 1822)*, in-8°, 18 p.

Contient six citations hébraïques en petits caractères. Cet ouvrage, parfois confondu avec le précédent, en est bien différent, puisqu'on lit que « M. De Cologne ayant fait hommage de son *Ode* et de son *Discours* à S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, il en a reçu une lettre flatteuse et une somme de 300 fr. pour les pauvres du culte israélite »³⁶.

1822 DRACH David, *Calendrier israélite, hébreu-français, pour l'an du monde 5583 (16 sept. 1822, 6 sept. 1823). Précédé des Décisions doctrinales du Sanhédrin qui s'est tenu à Paris en 1807 ; d'une notice historique sur les temples qui ont existé dans la capitale et sur le temple consistorial de la rue Neuve-Notre-Dame de Nazareth, etc.*, in-8°, 16 p.

L'aspect hétéroclite de ce fascicule ne doit pas étonner : il était devenu courant de réimprimer, à des fins pédagogiques, des extraits des décisions du Sanhédrin dans divers ouvrages dont ce n'était en principe pas la substance. Le ton avait été déjà donné, par exemple, dans Élie HALÉVY, *Instruction religieuse et morale à l'usage de la jeunesse israélite, en hébreu et en françois*, Metz, Hadamard, 1820.

1823 GOMÈS Isaac, *Supplément à l'ouvrage intitulé : Nouvelle arithmétique, ou moyen d'opérer toute espèce de calculs par une simple addition de quelques parties aliquotes*, in-8°.*

Ce livre, bien que non israélite quant à son sujet, est l'œuvre d'un israélite bayonnais ; l'ouvrage *Nouvelle arithmétique, ou moyen d'opérer toute espèce de calculs par une simple addition de quelques parties aliquotes sans jamais recourir à la Multiplication ni à la Division ordinaires*, imprimé à Bayonne en 1817 par Cluzeau, le dit « Négociant à Bayonne ».

1823 BERR Michel, *Notice sur M. le Baron Riouffe, Préfet de la Meurthe, Membre de la légion d'honneur et des Sociétés académiques de Dijon et de Nancy*, in-8°, 20 p.*

Riouffe était un confrère académicien nancéen de Berr, dont il a dressé un panégyrique posthume. La *France Littéraire* dit : « Tirée à 300 exempl., plus 25 sur pap. vél. Cette notice a d'abord paru dans les mémoires de l'Académie de Nancy ».

³⁶ Michel BERR, *De la littérature hébraïque...*, p. 4.

1824 BERR Michel, *Lettre au rédacteur de l'Argus, sur l'ouvrage intitulé : Les Juifs d'Occident (par M. A. Beugnot)*, in-8°, 8 p.*

1824 BERR Michel, *Un mot de Michel Berr, avec des notes ; en réponse à un pamphlet anonyme intitulé : Un mot à Michel Berr, publié par des juifs de Paris*, in-8°, 64 p.

La *France Littéraire*³⁷ dit cet ouvrage édité par Mlle Clémence ; nous constatons sur exemplaire qu'il a bien été imprimé par Sétier, et qu'on le pouvait trouver « Au Cabinet de Lecture de Mlle. Clémence, boulevard Saint Denis, n° 7 ».

1824 BERR Michel, *Lettre au rédacteur de l' « Argus », sur le programme d'un sujet de prix, relatif aux moyens d'améliorer l'état des Juifs de l'Alsace, proposé par la Société académique de Strasbourg*, in-8°, 8 p.

1826 COLOGNA Abraham de, סדר תפלות כמנהג ק"ק ספרדים [Ordre des prières selon le rite des saintes communautés hispano-portugaises] in-8°, 280 p.

Ce livre est une réédition du précédent de 1808, avec des additions et révisions par le Grand rabbin de Cologne. Il ne comporte aucun passage en français à l'exception de la prière pour le Roi. Est-ce le même que le *Prières en hébreu à l'usage des Israélites, mises dans un nouvel ordre et corrigées*, Paris, s. d., mentionné par quelques bibliographies ? Ce dernier titre n'apparaît nullement sur les exemplaires consultés, mais une note en bas de la première page signale que l'ordre a été remanié depuis l'édition de 1808 : « Les suppliques et rogations dites de coutume par les hommes de piété et de bien, imprimées autrefois au commencement du livre de prières, ont été déplacées par nos soins après la prière vespérale des jours ouvrables » (nous traduisons de l'hébreu).

1832 BERR Michel, *Du rabbinisme et des traditions juives, pour faire suite à l'article « Christianisme » de Benjamin-Constant et à l'article « Judaïsme » de M. de Kératry, dans l'Encyclopédie moderne*, 50 p.

Sur ce livre apparaît la dernière adresse de Sétier, « rue de Grenelle Saint-Honoré, N° 29 ».

³⁷ T. 1, p. 298b.